

**Bruno DEVAUX**

Conseiller municipal de Rouen

**Lettre ouverte à**

**M. MARIE**

**Président du conseil général de Seine-Maritime**

Rouen, le 02 décembre 2009

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé un courrier voici quelques jours. Vous y développez une critique de la réforme des collectivités territoriales proposée par le Président de la République.

Je comprends vos efforts pour sauvegarder un système qui vous a amené à assumer d'éminentes responsabilités. Néanmoins, vos arguments n'apparaissent pas recevables pour plusieurs raisons.

- La plus importante est le manque de lisibilité actuelle de l'action publique et son corollaire démocratique. Aujourd'hui, nos concitoyens ne savent pas distinguer les compétences des différentes collectivités territoriales, malgré la débauche de communication institutionnelle. Les financements croisés, ou emmêlés, empêchent tout discernement des responsabilités publiques et, par voie de conséquence, toute sanction par le suffrage universel. Nos concitoyens ont besoin de lisibilité et la réforme envisagée va dans le bon sens.
- La deuxième raison est votre crainte de voir la fiscalité se remodeler. Sur ce point, votre gestion et l'augmentation massive des impôts locaux que vous avez imposée aux contribuables de Seine-Maritime (plus de 15 % en 2009), devraient vous inciter à une certaine retenue.
- Enfin, il est nécessaire de sortir du carcan des « droits acquis » des élus locaux. Si ceux-ci savent faire preuve de dévouement, ils s'enferment aussi dans des acquis confortables. Il est normal de les remettre en cause dans notre société qui évolue. Forcément, certains seront mécontents. Mais nous pouvons attendre de la part de ceux qui jouent un rôle politique de premier plan, comme vous, de la hauteur de vue et non pas un repli conservateur et frileux.

Par ailleurs, j'ai été choqué par l'ampleur de votre campagne dirigée contre l'Etat et le gouvernement français : plus de 13000 courriers envoyés, 14 pages de papier glacé dans le numéro de décembre du journal du conseil général, un panneau lumineux déployé devant l'hôtel du département, une mobilisation de votre cabinet et du service de communication sur ce sujet... En tant que contribuable, je considère que cette communication partisane n'est pas du ressort du conseil général mais du parti socialiste, que vous représentez dans cette démarche.

**C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir faire rembourser l'intégralité de ces dépenses de communication par le parti socialiste et de restituer 10 euros à chaque contribuable de notre département**, somme que j'estime être celle dépensée pour chacun d'entre eux dans cette campagne de communication politique.

Dans l'attente d'une réponse que je souhaite positive, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président du conseil général, l'expression de mes cordiales salutations.

Bruno DEVAUX